

Quel Air Respirons nous ? Avec quel réel impact sanitaire ?

Evaluation de l'impact sanitaire :

Les risques CHRONIQUE, CANCERIGENE, AIGU sont calculés par une Modélisation concluant : RISQUE ACCEPTABLE en 2006 et NON SIGNIFICATIF en 2008 avec les quotients de danger :

en 2006 : Sanguin-respiratoire-nerveux-hépatique-rénal et effets sur le développement

en 2008 : Sanguin-respiratoire-nerveux-hépatique-digestif et oculaire

Le Risque sanitaire ne devrait-il pas tous les retenir ?

Plan de Prévention des Risques Technologiques PPRT :

Venez,

à la réunion publique de concertation **mercredi 12 octobre à 18h30 en mairie**

- voir l'évaluation des effets hors site des **RISQUES MAJEURS** liés à l'exploitation par STEPAN Europe de substances très dangereuses et toxiques, de gaz liquéfiés combustibles.
- constater que les effets surpression (risque explosion) seront sans effets hors site et le nuage toxique s'arrêtera à 280 mètres.

Attention,

Ce sont les riverains, les voreppins qui vont devoir supporter les conséquences « financières, environnementales...) des effets hors site du site chimique STEPAN EUROPE

alors que

l'exploitant aurait du démontrer que tout est mis en œuvre pour « atteindre, dans des conditions économiquement acceptables, un niveau de risque aussi bas que possible, compte de tenu de l'état des connaissances et des pratiques et de la vulnérabilité de l'environnement de l'installation » Art R.512-9 du code de l'Environnement

L'élaboration de ce PPRT, accepte les effets hors site en les estimant moyens, non létaux et n'engageant donc pas des dépenses financières, dites considérables au vu de la probabilité, pour l'exploitant.

L'ACVV ne peut concevoir une concertation basée sur un plan avec des scénarios, des cartes d'aléas et d'enjeux annoncés arrêtés, ne pouvant être modifiés,

Avec l'ACVV dénoncez :

- Cette sous-évaluation des **RISQUES ACCIDENTELS MAJEURS** et retenus seulement pour « incendie et nuage toxique ».
- La non réduction à la source des effets hors site.